

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2018/12  Paraphe : <b>FS</b>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DC2018/06</i>	

Nombres de membres :  
 En exercice : 124  
 Présents : 74  
 Votants : 84 (dont 10 pouvoirs)

Le dix-neuf février deux mille dix-huit à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET  
Date de la convocation : 12/02/2018  
 M Raoul MAS est élu secrétaire de séance.

*Ayant pouvoir de vote :* Mesdames Martine BAUDART ; Agnès BEGNY ; Béatrice FABRITIUS ; Marie-Hélène FOURCART ; Ghislaine JACQUET ; Maryvonne LENFANT ; Agnès MERCIER ; Françoise PAYEN ; Chantal PIEROT ; Martine VERNEL et Messieurs Claude ADAM ; Michel ADIN ; Patrick BEBIN ; Bernard BIENVENU ; Guy BOIZET ; Jacques BOUILLON ; Mathieu BOUILLON ; Daniel BOUILLON ; Patrick BROUILLON ; Jean BROYER ; Roland CANIVENQ ; Francis CANNAUX ; Dominique CARPENTIER ; Dominique COLSON ; Jean-Pierre CORNEILLE ; Dominique DANNEAUX ; Gérard DEGLAIRE ; Thierry DEGLAIRE ; Pierre DEMISSY ; Bruno DESWAENE ; Yann DUGARD ; Philippe ETIENNE ; Patrice FERON ; Hervé FREY ; Régis GAVART ; Olivier GODART ; Jacques GROSSELIN ; Éric HAULIN ; Bertrand HAULIN ; Benoît HUREAU ; Bruno JUILLET ; Hervé LAHOTTE ; Dominique LAMY ; Jacques LANTENOIS ; Pierre LAURENT-CHAUVET ; Patrick LESOILLE ; Jean-Marc LOUIS ; Xavier MACHINET ; André MALVAUX ; Christophe MANCEAUX ; Raoul MAS ; Jean-Philippe MASSON ; Frédéric MATHIAS ; Michel MEIS ; Michel MENDES ; Christian MIELCAREK ; Francis MOUTON ; Jean-Claude MULLER ; Christian NICOLITCH ; Jacky NIZET ; Daniel NIZET ; Hubert OUDIN ; Guy PAYEN ; Florent PIERSON ; Francis POTRON ; Guillaume QUEVAL ; Damien RENARD ; Jean-Pol RICHELET ; Dominique ROBIN ; Francis SIGNORET ; Benoît SINGLIT ; Vincent THIERION ; Lionel VAIRY ; Gérard VAN STECKELMAN.

*Représentés :* Mesdames Patricia LESUEUR donne pouvoir de vote à M. Claude ADAM ; Louise NOIRANT donne pouvoir de vote à M. Patrice FERON ; Suzanne RAULIN donne pouvoir de vote à M. Florent PIERSON ; Magali ROGER donne pouvoir de vote à M. Dominique CARPENTIER ; Andrée THOMAS donne pouvoir de vote à M. Yann DUGARD et Messieurs Joël CARRE donne pouvoir de vote à M. Francis POTRON ; Christian HULOT donne pouvoir de vote à M. Bruno JUILLET ; Jean-Yves PIC donne pouvoir de vote à M. Jean-Pierre CORNEILLE ; Patrick RACOUR donne pouvoir de vote à M. Daniel NIZET ; Bruno RAUSSIN donne pouvoir de vote à M. Raoul MAS.

---

**OBJET : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018**

Vu l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) modifié par loi NOTRe du 7 août 2015, stipulant notamment que « dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique ».

Vu l'article L.5211-39-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui prévoit que chaque année, lors du débat d'orientation budgétaire, l'avancement du schéma de mutualisation fait l'objet d'une communication du président de l'établissement public de coopération intercommunale à son organe délibérant

Vu la délibération n°2017/85 du Conseil communautaire du 09/10/2017 adoptant le schéma de mutualisation de l'Argonne Ardennaise ;

.../...

---

**Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le 21 FEV. 2018 et de sa publication ou notification le**

Vu le rapport de M. Francis SIGNORET, Président de la 2C2A ;

Considérant que ce débat doit permettre à l'Assemblée délibérante d'être informée de l'évolution de la situation financière de la collectivité et de disposer d'informations sur le contexte économique et réglementaire dans lequel elle évolue,

Ainsi, le Conseil communautaire PREND ACTE de la tenue d'un débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2018 et de la communication du Président sur l'état d'avancement du schéma de mutualisation.

Le Président,

Francis SIGNORET

